

Délibération n°220930_14

Séance du Conseil d'administration du 30 septembre 2022

Nombre de membres composant le Conseil (effectif statutaire) : 28
Nombre de membres en exercice : 27
Membres présents : 15
Membres représentés : 4
Quorum : 14

Pour : **DÉCISION** AVIS INFORMATION

Nomination du Directeur fonctionnel de la Direction aux relations internationales et à l'internationalisation

Vu les statuts de l'UTBM ;
Vu le règlement intérieur de l'UTBM et notamment ses articles 6 et 7 relatifs aux directions fonctionnelles ;

Considérant la décision Madame Cooper de quitter ses fonctions de Directrice fonctionnelle de la Direction aux relations internationales et à l'internationalisation à compter du 1^{er} septembre 2022 ;

Considérant que les directeurs fonctionnels sont nommés par le directeur de l'établissement pour une durée de 4 ans, renouvelable, après avis conforme du Conseil d'administration. Ils sont membres du comité de direction. Sont mis à disposition pour accomplir les missions des directeurs fonctionnels, des ressources humaines, des équipements et des crédits budgétaires. La fonction de directeur fonctionnel est incompatible avec celle de membre du Conseil d'administration, du Conseil scientifique et du Conseil des études et de la vie universitaire.

Le Conseil d'administration

DECIDE

D'approuver la nomination de Monsieur Gechter en qualité de Directeur fonctionnel de la Direction aux relations internationales et à l'internationalisation, pour une durée de 4 ans.

Abstention(s) : 5
Votants : 19
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 14
Pour : 8
Contre : 6

La présente délibération est adoptée.



Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON